

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2026

VISANT LA RELANCE ET LA DÉCENTRALISATION DU LOGEMENT - (N° 3058)

Tombé

N° CE701

AMENDEMENT

présenté par
Mme Le Meur, rapporteure

ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« résilience »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 12 :

« face aux effets du changement climatique »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel